

Afin d'ouvrir les services, vous devrez commencer par choisir le tarif.  
Celui-ci est lié à la fréquentation du service par votre enfant.  
Vous trouverez tous les renseignements liés aux deux tarifications proposées  
dans le règlement intérieur, article 5  
(<https://www.cjoint.com/c/KGcnYdsOidm>)

Choix de la tarification, valable pour l'année scolaire 2021-2022 :

Enfant : .....

	Tarif annuel (sur 10 mois)	Tarif occasionnel
Cantine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Périscolaire matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Périscolaire soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Centre de loisirs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ce document est à nous retourner. Il ne vaut pas inscription à la prestation.

Il nous permettra de vous ouvrir tous les accès demandés.

Vous pourrez alors procéder à vos réservations, les valider par le paiement immédiat de votre panier.

Pour tout type de tarif (occasionnel ou annuel), vous pourrez réserver comme il vous plaira, dans la limite du jeudi (23h59).

Pour le tarif annuel, vous pourrez également cocher un ou plusieurs mois.

Concernant le transport scolaire du midi, il desservira les écoles de Moisson et Méricourt et s'arrêtera à l'école maternelle pour la cantine.

Pensez à le sélectionner et à valider le paiement lorsque vous ferez l'inscription à la cantine.